Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

ONC non assignée

Par Clairechiara

Bonjour,
mon conjoint est parti vivre à Singapour, l'ONC a bien été assignée à moi, mais pas (encore) à lui. Il ne paie que 60% - 80% des pensions alimentaires fixées par l'ONC. Ce mois-ci, il a seulement payé 10%, par mauvaise foi, pas parce qu'il ne peut pas. Il est cadre auprès d'une grande société.
Monsieur réclame cependant ses Droits de visite et réclame des informations sous prétexte de l'autorité parentale.
Question. A_t-il du tout des droits, puisqu'il ne remplit ses devoirs que partiellement et par mauvaise volonté?
Merci de vos réponses.